

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/11/2022 12			Exercice N-1 30/11/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	172 600.00	172 600.00		
	Fonds commercial (1)	61 656.23	47 935.82	13 720.41	17 106.04
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	103 608.72	34 925.13	68 683.59	57 044.04
	Autres immobilisations corporelles	170 095.04	115 152.33	54 942.71	87 144.01
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	188 000.03		188 000.03	188 000.03
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	22 815.00		22 815.00	22 815.00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	33 710.00		33 710.00	33 710.00
Total II		752 485.02	370 613.28	381 871.74	405 819.12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	129 545.76		129 545.76	56 647.22
	Avances et acomptes versés sur commandes	31 150.90		31 150.90	585.00
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	791 230.92	68 516.37	722 714.55	404 567.30
	Autres créances	283 676.16		283 676.16	511 883.18
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	560 960.13		560 960.13	374 917.82
	Charges constatées d'avance (3)	16 779.74		16 779.74	14 989.63
	Total III	1 813 343.61	68 516.37	1 744 827.24	1 363 590.15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 565 828.63	439 129.65	2 126 698.98	1 769 409.27

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

13 720.41

33 710.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/11/2022 12	Exercice N-1 30/11/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000.00	40 000.00
	Réserves		
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	516 585.17	508 120.84
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	743 776.56	458 464.33
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 695.00	4 695.00
	Total I	1 308 056.73	1 015 280.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	67 752.85	89 023.31
	Total III	67 752.85	89 023.31
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	22 924.21	21 007.86
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	76 802.21	21 884.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 115.49	38 703.72
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 142.46	173 715.20
	Dettes fiscales et sociales	278 873.82	215 487.99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 145.61	25 573.41
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	191 885.60	168 733.57
	Total IV	750 889.40	665 105.79
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 126 698.98	1 769 409.27

(1) Dont à moins d'un an

648 120.00

605 394.00



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2022 ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires, en particulier au règlement de l'ANC.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives, sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Evènement majeurs

- Il convient de préciser que la société est entrée à compter du 1/12/2017 dans le groupe fiscal formé par la société mère ABL HOLDING.

- Nous notons que la société a pris en compte, sous la forme de provision, la garantie offerte aux clients sur l'année à venir et non couverte par des recettes. La provision correspondante représente 67 753 euros au 30 novembre.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- *ériel et outillage industriels : 2 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les indications ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

provision.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèse actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.00 % - Turnover : 11 %
- Taux de croissance des salaires : 3.77 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : 2012-2014 H/F en France métropolitaine

Montant de l'engagement des IFC, selon les paramètres et hypothèses retenues : 9 165 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	234 256		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	72 259		31 350
Installations générales agencements aménagements divers	34 768		2 226
Matériel de transport	107 114		761
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 963		2 964
TOTAL	277 104		37 300
Autres participations	188 000		
Autres titres immobilisés	22 815		
Prêts, autres immobilisations financières	33 710		
TOTAL	244 525		
TOTAL GENERAL	755 885		37 300

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			234 256	234 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			103 609	103 609
Installations générales agencements aménagements divers			36 994	36 994
Matériel de transport		40 700	67 175	67 175
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			65 927	65 927
TOTAL		40 700	273 704	273 704
Autres participations			188 000	188 000
Autres titres immobilisés			22 815	22 815
Prêts, autres immobilisations financières			33 710	33 710
TOTAL			244 525	244 525
TOTAL GENERAL		40 700	752 485	752 485

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	172 600			172 600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 215	19 710		34 925
Installations générales agencements aménagements divers	16 271	5 369		21 640
Matériel de transport	53 534	22 455	40 700	35 289
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 896	10 328		58 224
TOTAL	132 916	57 862	40 700	150 077
TOTAL GENERAL	305 516	57 862	40 700	322 677

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	19 710				
Instal. générales agenc. aménag. divers	5 369				
Matériel de transport	22 455				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 328				
TOTAL	57 862				
TOTAL GENERAL	57 862				

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	89 023		21 270		67 753
TOTAL	89 023		21 270		67 753

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	44 550	3 386			47 936
Sur comptes clients	59 331	20 753	11 568		68 516
TOTAL	103 882	24 139	11 568		116 452
TOTAL GENERAL	192 905	24 139	32 838		184 205
Dont dotations et reprises d'exploitation		24 139	32 838		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	33 710	33 710	
Clients douteux ou litigieux	79 316	79 316	
Autres créances clients	711 915	711 915	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 325	21 325	
Groupe et associés	251 030	251 030	
Débiteurs divers	11 321	11 321	
Charges constatées d'avance	16 780	16 780	
TOTAL	1 125 397	1 125 397	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 924	22 924		
Emprunts et dettes financières divers	23 129	0	23 129	
Fournisseurs et comptes rattachés	130 142	130 142		
Personnel et comptes rattachés	40 216	40 216		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 202	38 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	192 928	192 928		
Autres impôts taxes et assimilés	7 528	7 528		
Groupe et associés	53 673	53 673		
Autres dettes	20 146	20 146		
Produits constatés d'avance	191 886	191 886		
TOTAL	720 774	697 645	23 129	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 084			

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres composant le capital	16.0000	2 500			2 500

Capital social de 40 000 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16.00 euros

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 231
Autres créances	9 792
Total	15 023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 782
Dettes fiscales et sociales	59 416
Autres dettes	11 810
Total	94 008

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 780
Total	16 780
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	191 886
Total	191 886

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	358 352
Prestations de services	2 956 738
Total	3 315 090

Répartition par secteur géographique	Montant
France	3 278 328
Hors France	36 762
Total	3 315 090

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	9

Engagement de retraite :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 165 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/12/2021 au 30/11/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				51 897	51 897
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				34 883	34 883
- dotations de l'exercice				12 975	12 975
Total				47 858	47 858
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				39 724	39 724
- exercice				10 030	10 030
Total				49 754	49 754
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				2 508	2 508
Total				2 508	2 508

ABL INFORMATIQUE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 1 Rue René Francart
51100 REIMS
R.C.S REIMS 325 599 579

RESOLUTION D'AFFECTION VOTEE LORS DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 avril 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique et président décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice 743 776.56 € de la façon suivante :

La somme de500 000 €

A titre de dividendes à l'associée unique
Soit 200 € par action

Et le solde, soit la somme de243 776.56 €

En totalité au compte « autres réserves », créateur, qui,
Après affectation, sera créateur à hauteur de 760 361.73 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en mai 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice social clos le 30 novembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique rappelle qu'il a été procédé aux distributions de bénéfices ci-dessous, au cours des trois derniers exercices :

- 2019/2020 : 450 000 €
- 2018/2019 : 450 000 €
- 2017/2018 : 450 000 €

La S.A.S CORE DEVELOPPEMENT
Représentée par M Edouard CORNU

